

Frontaliers

Faites-vous recenser !

SUISSES ET DOUBLES NATIONAUX

TRAVAILLANT DANS LE CANTON DE GENEVE !

Les fonds frontaliers sont primordiaux pour notre ville car ils permettent d'investir dans la création d'équipements publics qui sont les vôtres !

Le conseil départemental répartit la part de la compensation financière genevoise aux communes en fonction du nombre de résidents frontaliers.

Deux types de frontaliers travaillant à Genève donnent lieu à une rétrocession fiscale genevoise :

- Les titulaires d'un permis G pour les personnes n'ayant pas la nationalité suisse, recensés directement par l'Office cantonal de la population et des migrations (OCPM) délivrant ces permis.
- Les Suisses et doubles nationaux qui n'ont pas besoin du permis G, faisant l'objet d'une enquête auprès des communes en fonction de leur situation :
 1. Si vous êtes frontaliers Suisses et doubles nationaux et que vous habitez sur Bons-en-Chablais, faites-vous recenser.
 2. Si vous êtes frontaliers Suisses et doubles nationaux et que vous ne travaillez plus sur Genève, faites-le savoir.
 3. Si vous êtes frontaliers Suisses et doubles nationaux et que vous quittez Bons-en-Chablais, faites-le savoir.

RECENSEMENT DES TRAVAILLEURS FRONTALIERS SUISSES ET DOUBLES NATIONAUX

A RETOURNER AU : SERVICE ETAT CIVIL – MAIRIE DE BONS-EN-CHABLAIS 15 PLACE HENRI BOUCHER 74890 BONS-EN-CHABLAIS

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Adresse :

74890 Bons-en-Chablais

1. Nom et Adresse de votre employeur à Genève :

2. Nom et adresse du siège social (si autre canton) :

3. Ne travaille plus à Genève depuis le :

4. Ne réside plus sur la commune de Bons-en-Chablais depuis :